

Les avortements à allure épizootique

I – DEFINITIONS

⇒ Une *épizootie* est une épidémie animale, c'est-à-dire une maladie frappant un nombre important d'animaux dans un troupeau ou une région.

⇒ *Cheptel « naïf »* : Les cheptels qui n'ont pas ou peu d'immunité (naturelle ou vaccinale) contre un germe abortif risquent fort de déclencher la maladie s'ils croisent ce germe. On parle de troupeaux « naïfs ». La contagion sera d'autant plus forte et rapide que la quantité de germes présente dans l'environnement du troupeau et la contagiosité du germe seront importantes. Dans la plupart des maladies abortives, l'excrétion de germes est maximale au moment de l'avortement et juste après. Souvent, la charge en germes s'amplifie au fur et à mesure que des animaux avortent. Dans les troupeaux naïfs, la maladie peut alors devenir franchement épizootique.



G.Lesobre

II – MECANISME DE LA CONTAMINATION D'UN TROUPEAU

L'origine de la contamination est souvent un animal malade ou porteur inapparent avec lequel le cheptel rentre en contact à l'occasion d'une introduction (achat, pension, prêt) ou bien lors de contact entre troupeaux (transhumance, concours...).

La contamination peut également être d'origine environnementale ou alimentaire. La transmission du germe se fait de manière indirecte par l'intermédiaire d'un support (eau, aliment, litière...). Les épisodes abortifs peuvent prendre une allure épizootique si tous les animaux sont exposés en même temps à un support fortement contaminé.

Dans la plupart des cas l'origine est mixte car les animaux avortés contaminent fortement le milieu à l'occasion de l'avortement.



Après son introduction, un germe abortif épizootique circule largement dans le troupeau. On observe la première année une vague d'avortements qui touche une plus ou moins grande proportion des animaux.

A la suite de cette première vague, le cheptel développe une immunité qui limite généralement les dégâts pendant les années suivantes. Cependant le germe peut persister par le biais d'animaux porteurs sains et contaminer les nouveaux arrivants pour les périodes de gestation suivante. Ce sont alors les nouveaux arrivants (animaux introduits, renouvellement) qui risquent d'avorter. Par ailleurs, avec le temps et le jeu des réformes, l'immunité du troupeau baisse petit à petit. Au bout de quelques années, elle devient suffisamment basse pour que le même germe puisse de nouveau déclencher une flambée d'avortements.

Les maladies responsables d'avortements à allure épizootique sont : la brucellose, la fièvre Q, la chlamyphilose, la salmonellose, la listériose (si contamination massive par des aliments), la BVD-Border Disease (IPI), l'IBR, la FCO, la fièvre aphteuse chez les ovins et la fièvre de la Vallée du Rift.